

Maître d'ouvrage : Public
Exploitant : Commune de Voreppe
Maître d'œuvre : COCONCEPT

Surface : 1400 m² SDP
Coût HT : 190 000 €
Délais étude : 2016
Délais travaux : -
Mission confiée: Mission complète + OPC

FONCTIONNEL:

La réorganisation des espaces intérieurs de l'école permet une optimisation de l'accès et une fluidité de la circulation intérieure. Dès le départ, le parti-pris était d'intégrer la notion d'usage et de service rendu afin de privilégier les choix organisationnels plutôt que des choix techniques, onéreux et parfois peu adaptés au vu du contexte.

HARMONIEUX:

L'éclairage intérieur est renforcé, améliorant le confort visuel. L'orientation du public est facilitée par des regroupements d'espaces liés entre eux et par un renforcement de la signalétique intérieure et extérieure. La réorganisation des espaces intérieurs permet une lecture plus claire du bâtiment.

PERFORMANT:

La systématisation des choix techniques à appliquer permet d'avoir une meilleure maîtrise des coûts, des délais et de la mise en œuvre. Le référentiel accessibilité mis en œuvre par l'agence est composé de fiches techniques détaillées, expliquant les mises en conformité prévues et de fiches produits afin de permettre aux artisans d'être autonomes sur le chantier tout en respectant la réglementation accessibilité du cadre bâti existant.



Le programme consiste à mettre en accessibilité totale l'école élémentaire du groupe Stravinski à Voreppe (38). L'école fait 1400m² de surface de plancher et est composée en demi-niveaux avec une partie ancienne (1975) et une partie plus récente (1983). Le site d'implantation de l'école présente un fort dénivelé, ce qui peut rendre difficile la mise en accessibilité. Les plans intérieurs ont été réorganisés, pour offrir une facilité d'accès et de circulation au sein de l'établissement (entrée principale déplacée afin d'avoir plus de liens avec les différents espaces, nouvel espace d'accueil, déplacement du bureau de la directrice au plus proche de la nouvelle entrée...). Par ailleurs, la mission de mise en accessibilité de l'école a été renforcée par un questionnaire plus global, notamment en termes d'usage et d'accès au bâtiment. Une réflexion a été menée au niveau des espaces extérieurs, notamment en matière de stationnement, avec une place adaptée créée à proximité de l'entrée, ainsi qu'un dépôt minute créé pour éviter la circulation difficile aux heures d'affluence de l'école.



Aménagement du parvis de l'école